

 <p>académie Besançon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Doubs</p> <p>éducation nationale</p> <p>Circonscription de Montbéliard 1 Fabienne Vieille Marchiset Inspectrice de l'Education nationale ☎ 03 81 91 24 67 06 76 73 12 78 06 82 15 54 33 ☎ 03 81 91 87 98 ✉ <a href="mailto:ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr">ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr</a> Inspection de Montbéliard 1 3 rue Brossolette 25207 Montbéliard cedex</p>	Le 1 <sup>er</sup> juillet 2017
	<b>NOTE de SERVICE n° 6</b>
	<p><b>Bilan de l'année Rentrée 2017</b></p> <p>Année scolaire 2016-2017</p>

La fin d'année nous permet à tous de mesurer l'ampleur des projets réalisés. Partout, ils ont été riches de sollicitations pour les élèves et de réflexions pour les enseignants. Il est désormais grand temps pour vous de passer à des projets plus personnels. L'équipe de circonscription vous souhaite, à tous, de passer d'excellentes vacances.

### **Bilan de fin d'année**

Je tiens à féliciter tous les élèves et leurs enseignants pour leur investissement personnel dans les différents projets conduits au cours de cette année scolaire :

- ceux proposés dans le cadre des activités quotidiennes ;
- ceux mis en place dans le cadre des classes transplantées ;
- ceux liés au " Livre Elu" et aux activités EPS.

### **Départs**

Je souhaite à Mme BRIAND, de l'école élémentaire de Bavans, de savourer pleinement des moments d'harmonie et de sérénité puisqu'elle a décidé de prendre sa retraite.

D'autres personnes quittent la circonscription pour des destinations plus ou moins proches. Nous les remercions pour leur implication sur la circonscription de Montbéliard 1 et la qualité des échanges professionnels. Je leur souhaite une excellente adaptation dans leur prochain poste.

### **Prérentrée et réunion des Directeurs**

La réunion des directeurs se déroulera lors de la journée de prérentrée le 1er septembre 2017, à 9 heures, salle n°2 de la Maison des Associations à L'ISLE SUR LE DOUBS.

Modalités de gestion des deux demi-journées de temps de réflexion et de formation (arrêté du 16-4-2015 - J.O. du 17-4-2015)

*"Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques."*

Ces deux demi-journées relatives à des temps de réflexion et de formation seront mises à disposition pour le projet d'école, en lien avec le contrat d'objectifs du collège de secteur. A cet égard, des réunions de C3 pourront être envisagées sur ce temps de formation.

**Il est arrêté que ces deux demi-journées ne seront pas dédiées à une journée supplémentaire de prérentrée.**

**J'adresse, enfin, mes plus vifs remerciements à Béatrice Bernard, Eric Blumé, Julien Bari, Nicolas Labrude, Martin Lorafy, Pascal Conrod, pour leur implication au sein de la circonscription.**



L'inspectrice de l'Education nationale

Fabienne Vieille Marchiset